

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire au lieu habituel, à la salle du conseil à la Mairie, le :

VENDREDI 04 A0ÛT 2023 à 18 H 30

L'ordre du jour présenté en page suivante sera examiné lors de cette séance.

Fait et affiché par nous, Julien FICHOT, le 27 jullet deux mille vingt trois à dix-sept heures.

Julien FICHOT Maire



COMMANDE PUBLIQUE

Marchés publics

70. Marché de fournitures et de services pour la restauration collective sur la commune – Attribution

FINANCES LOCALES

Divers

71. Admissions en non valeur et créances éteintes sur le budget principal 2022 de la commune

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

Voirie

- 72. Convention avec la communauté de communes du Seignanx de répartition du financement de la signalisation verticale et horizontale du chemin de Grand Jean Phase 3
- 73. Transfert temporaire maîtrise d'ouvrage du conseil départemental des Landes à la commune pour la réalisation du giratoire sur la RD 26
- 74. Engagement des travaux de réalisation du giratoire de l'église sur la RD26

INFORMATIONS
COMMUNICATION DES DECISIONS
QUESTIONS DIVERSES